

5 orientations stratégiques		20 objectifs opérationnels
A Organiser une gouvernance partagée pour la cohérence des politiques et l'efficacité de l'action	1	Organiser et animer une gouvernance aux échelles régionale et locale
	2	Suivre et évaluer les stratégies, les politiques et les actions en lien avec la biodiversité
	3	Développer des réseaux d'acteurs favorisant les échanges pluridisciplinaires, la cohérence des politiques et des actions
B Structurer, développer et partager les connaissances	4	Mutualiser, structurer et valoriser la connaissance sur la biodiversité régionale
	5	Coordonner et compléter la connaissance sur le patrimoine naturel bourguignon
	6	Développer la recherche sur la biodiversité et sur ses interactions avec les activités humaines
C Préserver la diversité du vivant et la fonctionnalité des milieux	7	Préserver les espèces et leur diversité
	8	Maintenir et restaurer les milieux et leur fonctionnalité
	9	Construire une trame verte et bleue régionale
	10	Anticiper les effets du changement climatique sur le patrimoine naturel
	11	Lutter contre les espèces invasives
D Assurer un usage durable du capital naturel	12	Aménager le territoire et gérer l'espace urbanisé en intégrant les enjeux de biodiversité
	13	Faire de la biodiversité un atout pour la production agricole
	14	Développer la prise en compte de la biodiversité dans la production sylvicole
	15	Assurer la durabilité des procédés industriels d'exploitation et de transformation des ressources naturelles
	16	Valoriser la biodiversité au travers des produits de consommation et des circuits de distribution
	17	Intégrer les enjeux de préservation de la biodiversité dans les pratiques de pleine nature
	18	Former et informer tous les professionnels aux enjeux de la biodiversité
E Faciliter l'appropriation par tous des enjeux de la biodiversité	19	Faire émerger une culture de la nature chez tous les jeunes
	20	Susciter l'envie d'agir en faveur de la biodiversité chez tous les Bourguignons
		<p>Pour en savoir plus :  <a href="http://www.strategie-biodiversite-bourgogne.fr">www.strategie-biodiversite-bourgogne.fr</a>  <a href="mailto:contact@strategie-biodiversite-bourgogne.fr">contact@strategie-biodiversite-bourgogne.fr</a></p>

Réalisation du document coordonné par Alterre Bourgogne avec la collaboration de l'UICN France / Graphisme et mise en page : Fuglane, Dijon.

**STRATÉGIE RÉGIONALE POUR LA BIODIVERSITÉ**

**Connaitre, gérer durablement et valoriser notre patrimoine naturel**



Bourgogne  
Conseil régional



PRÉFETURE DE LA RÉGION  
Bourgogne

Direction régionale  
de l'Aménagement et du Développement



En Bourgogne, il existe depuis plusieurs années déjà de nombreuses actions en faveur de la biodiversité. Aujourd'hui, l'Etat et la Région souhaitent aller plus loin en mettant en œuvre une Stratégie régionale pour la biodiversité (SRB) élaborée avec l'ensemble des acteurs bourguignons.

<div style="position: absolute; top: 0;

## Une ambition partagée PAR et POUR les Bourguignons

La SRB constitue un cadre commun d'intervention partagé par tous les acteurs bourguignons, pour permettre une meilleure préservation de la biodiversité. À travers la définition d'objectifs communs, la mutualisation des moyens et la création de synergies, cette stratégie doit favoriser une meilleure prise en compte de la biodiversité dans tous les territoires et les secteurs d'activités présents en Bourgogne.

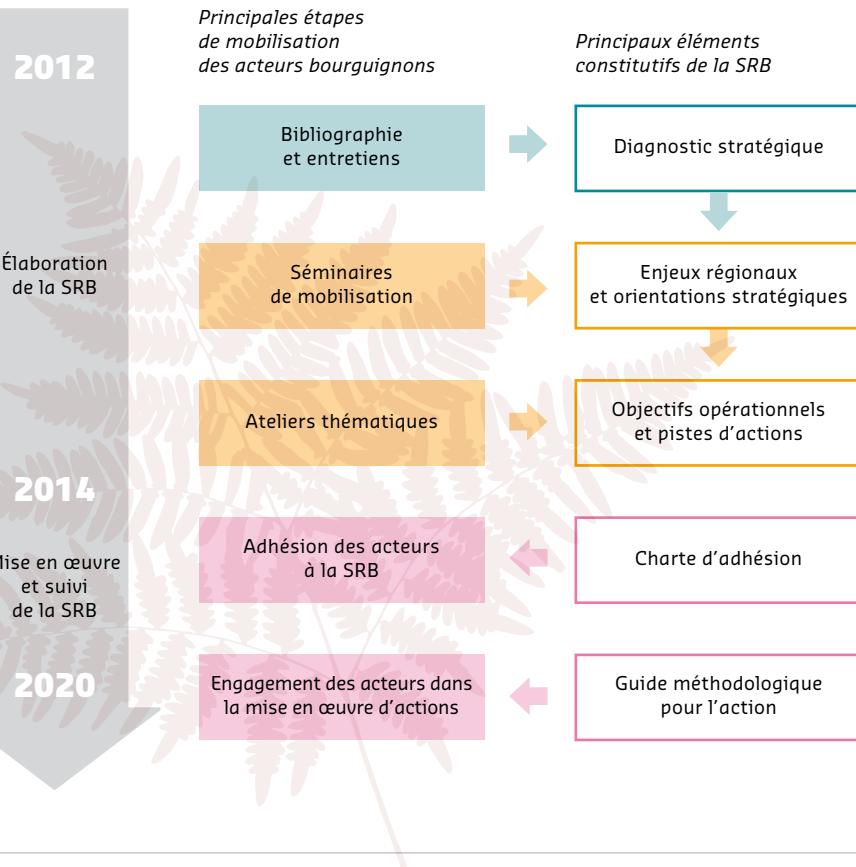
La Région et l'Etat co-pilotent l'élaboration de la SRB, en lien avec le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE), en s'appuyant sur le

Comité régional Biodiversité, le Comité scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) et un large processus de concertation.

**CETTE DÉMARCHE PARTICIPATIVE A DONNÉ LIEU À DE NOMBREUSES CONTRIBUTIONS ET S'ARTICULE AUTOUR DE 3 DOCUMENTS PRINCIPAUX :**

- ▶ **un diagnostic du territoire ;**
- ▶ **un cadre commun d'intervention identifiant les enjeux, les orientations stratégiques et les objectifs opérationnels pour la Bourgogne ;**
- ▶ **une charte d'engagement et un guide méthodologique pour l'action.**

Elle sera mise en œuvre de 2014 à 2020 par tous les acteurs volontaires du territoire.



### LES 5 ENJEUX PRINCIPAUX POUR LA BOURGOGNE

**Un cadre commun d'intervention : enjeux, orientations stratégiques et objectifs opérationnels**

La concertation a permis d'identifier :

- **5 principaux enjeux** pour la biodiversité en Bourgogne ;
- pour y répondre, **5 orientations stratégiques** ont été définies et sont déclinées en **20 objectifs opérationnels** ;
- pour atteindre ces objectifs, une cinquantaine de **pistes d'action** ont été proposées par et pour l'ensemble des acteurs bourguignons.

**Mise en réseau des acteurs régionaux et articulation des politiques publiques.**

**Amélioration et partage de la connaissance et des enjeux sur la biodiversité régionale.**

**Préservation du patrimoine naturel et de la fonctionnalité des écosystèmes bourguignons.**

**Meilleure prise en compte de la biodiversité à tous les niveaux de décision.**

**Sensibilisation et formation de tous les Bourguignons.**